Justificatif de parution

Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	13/05/2022
Département de publication :	(75) Paris
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=293160
N° d'annonce :	604942

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

LA FONTAINE

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 10 Boulevard Flandrin 75116 PARIS

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : L'acquisition, l'administration et la gestion, par tous moyens et procédés : de tous biens ou droits patrimoniaux mobiliers et notamment tous droits sociaux, titres de participation, titres de placement, valeurs mobilières, contrats de capitalisation, et de tous biens, droits ou actifs immobiliers, dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'achat, échange, apport ou autrement. L'exercice des droits détenus, directement ou indirectement, sur tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la construction en vue de la location, éventuellement la reconstruction ou la restructuration en vue de la location. La location de tous biens mobiliers ou immobiliers, notamment en meublé.

Durée : 99 années

Capital social : 1.520.000 €

Gérant : Mme Catherine DARGENT, ÉPOUSE SAINSARD, demeurant 10 Boulevard Flandrin 75116 PARIS

Transmission des parts : Les cessions ou transmissions de parts sociales à quelque personne que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, quelle qu'en soit la cause, et quelle qu'en soit la date, y compris en cas de mutation entre associés ou entre ascendants et descendants ou entre conjoints, ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de la gérance..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Pour avis.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGVcS4qh
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGVcS4qh

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)